



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (Projet)

Le mercredi 13 octobre 2021 à 18 h 30
au salon du personnel

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnel de l'école :

Julie Archambault, enseignante
Amélie Boutin, personnel du service de garde
Lysanne Gagnon, directrice
Manon Giroux, enseignante
Véronique Jolicoeur, personnel de soutien
Caroline Léveillé, enseignante

Parents :

Mylène Borduas, parent substitut
Paméla Dann, parent
Caroline Delarosbil, parent
Frédéric Gascon, parent
Véronique Genest, parent
Mélissa Vigneault, parent

ÉTAIENT ABSENTS :

--

1. **Ouverture de la séance**

1.1 **Présences et quorum**

Mme Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 18 h 35.

1.2 **Adoption de l'ordre du jour**

CE-FB-10-2021-006

Mme Amélie Boutin propose d'adopter l'ordre du jour et M. Frédéric Gascon appuie.

2. **Procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2021**

2.1 **Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2021**

CE-FB-10-2021-007

Mme Mélissa Vigneault propose d'adopter le procès-verbal et Mme Véronique Genest appuie.

2.2 **Suivis du procès-verbal du 15 septembre 2021**

M. Gascon se questionne concernant les endroits disponibles pour laisser les enfants sur le bord de la rue, l'hiver. Il aimerait que les parents puissent avoir l'autorisation de la ville pour se garer sur la piste cyclable. Pour la sécurité de tous, une surveillance rapprochée sera effectuée auprès des automobilistes et des piétons. Nous continuons notre réflexion pour trouver des solutions afin de répondre aux besoins de tous.

3. Question du public

Aucun public.

4. État de situation COVID-19

La situation est stable à l'école. Les gens portent leur masque de façon régulière. Les élèves du préscolaire portent désormais le masque dans l'autobus. Nous avons allégé les bulles-classes tout doucement en respectant les règles de la Santé publique. Le lavage de main est toujours de rigueur ainsi que toutes les mesures sanitaires. Les activités parascolaires vont recommencer. Les secrétaires ont reçu des tests rapides et les offrent aux parents lorsqu'ils le désirent. Les bénévoles sont en train d'organiser le nouveau carrefour d'apprentissage (bibliothèque).

5. Consultation sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et la répartition des élèves dans nos établissements (OS-1)

Mme Lysanne Gagnon présente le document de la politique de l'admission, à l'inscription et la répartition des élèves de l'école aux membres du CE. Les membres sont en accord avec les propositions pour l'article 9 (la répartition des élèves) et l'article 10 (les projets particuliers régionaux et écoles spécialisées).

6. Activités et sorties éducatives

CE-FB-10-2021-008

Mme Lysanne Gagnon présente le document des sorties et activités de 5^e et de 6^e année. Les membres acceptent l'offre selon ce qui a été présenté. Le coût sera d'environ 300\$ pour l'année. La direction se réserve le droit de rembourser les parents si l'élève ne peut participer à une sortie (exception). Mme Pamela Dann propose l'adoption des activités et Mme Véronique Genest appuie.

Les enseignantes de 6^e année et le groupe 561-661 proposent de faire une soirée d'Halloween, à l'école, de type <<Chasse aux trésors>>.

Les groupes 561/661 et 664 iront au Centre des sciences de Montréal.

Les enseignantes de 3^e année proposent l'activité avec Archéophone (univers social).

M. Frédéric Gascon propose et Mme Caroline Delarosbil appuie ces trois activités.

7. Nouvelles de l'école

7.1 Nouvelles de la direction

Un courriel a été envoyé aux parents des élèves de la 4^e à la 6^e année concernant le contenu médiatique (SQUID GAME et ...). Nous croyons qu'il ne faut pas alarmer, mais instruire. Nous préparons la journée du 29 octobre où nous soulignerons la fête de l'Halloween avec l'OPP. L'OPP nous aide à préparer le carrefour d'apprentissage.

Un sondage sera envoyé aux parents pour recruter les membres de l'OPP (Organisation de participation de parents).

7.2 Nouvelles des professionnels

L'orthophoniste sera de retour de son congé de maternité le 5 janvier 2022.

7.3 Nouvelles des enseignants

Les enfants sont résilients et s'adaptent très bien à la situation de Covid.

Un feuillet expliquant les normes et modalités de l'école sera envoyé à tous les parents (compétences évaluées et moments de l'année où il y aura des communications et/ou des bulletins scolaires).

7.4 Nouvelles du service de garde et surveillance des dîneurs

Nous avons tout le personnel pour le service de garde . Nous avons fait le recensement des élèves inscrits au service de garde ainsi qu'au service du dîner. Nous avons 201 inscriptions, donc nous pouvons garder notre classe principale. Il y a eu un petit allègement au concernant les mesures sanitaires.

7.5 Nouvelles du comité de parents

Mme Pamela Dann explique que la soirée fut très longue puisque le contenu était seulement en lien avec les élections et les nouvelles nominations.

8. Prochaine rencontre (10 novembre 2021, 18 h 30)

9. Varia

CE-FB-10-2021-009

Mme Lysanne Gagnon nous présente les Règles de régie interne de l'école de Fontainebleau. Tous les membres du conseil approuvent les règles.

Mme Mélissa Vigneault explique que plusieurs parents ont détesté le service pour l'achat du matériel scolaire. Mme Lysanne Gagnon va s'informer pour essayer de trouver une librairie qui offrirait le service en ligne.

Mme Véronique Genest mentionne qu'il serait souhaitable d'écrire un courriel aux parents pour rappeler les rencontres du Conseil d'établissement quelques jours avant la date. À partir de ce courriel, les parents pourraient annoncer leurs présences.

Les capsules seront regardées individuellement.

Mme Mélissa Vigneault se questionne à propos des roulettes qui auraient pu être installées dans la cour. Nous suivons les décisions du CSSMI, mais aucune roulotte à venir pour l'instant.

M Frédéric Gascon se questionne à propos des vérifications concernant le plomb dans l'eau. Le CSSMI s'occupe de faire le suivi nécessaire.

M. Frédéric Gascon se questionne concernant la récréation de 20 minutes. Mme Lysanne Gagnon lui explique le fonctionnement des périodes de déplacement qui sont incluses aux récréations.

Clôture de la séance

Il est 20 h 31.